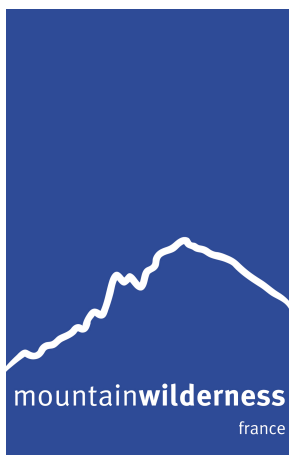
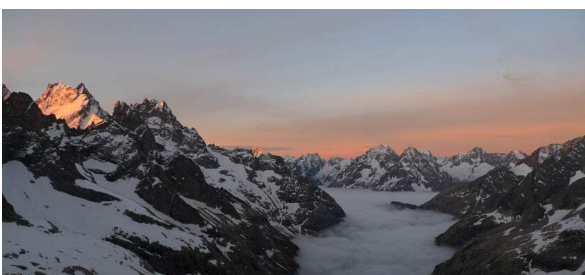




2018 Rapport d'activités



Mountain Wilderness France



Ouverte à tous les amoureux de la montagne, Mountain Wilderness soutient un rapport à la montagne basée sur le respect des hommes et de la nature.

Pour cela nos actions visent à :

- veiller au maintien des équilibres naturels ;
 - remettre en cause les pratiques déraisonnables ;
 - proposer des approches douces de la montagne ;
- et contribuent ainsi à soutenir une économie montagnarde plus diversifiée.

Mountain Wilderness France est reconnue d'utilité publique.

Indépendante des intérêts économiques, l'association défend une approche globale de la montagne dans laquelle "préservation du milieu naturel" et "amélioration de l'économie" constituent le même défi. Les relations avec les pouvoirs publics, les publications et les actions sur le terrain sont parmi les principaux moyens utilisés par Mountain Wilderness France pour faire évoluer les comportements vis à vis de la montagne.

"Par wilderness, on entend cet environnement d'altitude, où tous ceux qui le désirent peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers."

Cette définition, extraite des "Thèses de Biella" (1987), texte fondateur du mouvement Mountain Wilderness, inspire toujours ses actions, 20 ans plus tard.

Les résultats obtenus ont valu à Mountain Wilderness France de recevoir, « pour l'ensemble de son œuvre », le grand Prix Edouard Bonnefous 2011 de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Dossiers d'actualité et vie associative



L'association s'attache à rester informée de l'actualité concernant la montagne et à réagir dès que possible pour faire face à ce qui porte atteinte à l'intégrité de ces espaces.

Le conseil d'administration a souhaité en 2011 restaurer l'équilibre au sein de l'équipe salariée entre sa capacité à mener des projets et sa force de communication. Cela s'est traduit par la création d'un poste et le recrutement d'une chargée de communication compétente pour assurer cette mission transversale essentielle.

Nous avons, en parallèle, largement amélioré nos outils et méthodes de travail, tendant vers plus d'efficacité :

amélioration et mise à jour de nos bases de données, formations pour les salariés, organisation interne, ...

Nous avons poursuivi nos efforts pour être mieux représentés dans tous les massifs de France. Nous avons notamment tenu notre AG dans les Vosges ainsi que des réunions à Marseille (13), Saint Christophe en Oisans (05), Pau (64), Sondernach (68), L'Escarène (06), Paris (75), ... et nous avons organisé un séminaire à Auzat-Vicdessos dans les Pyrénées (09), ainsi qu'une soirée de sensibilisation à la mobilité douce à Nice (06).

D'autre part, MW France participe toujours à de nombreuses commissions institutionnelles dans lesquelles l'association apporte sa vision : Comité de massif des Alpes, commissions Unités touristiques nouvelles, commissions départementales Sites et paysages, Conseils d'administration et commissions de parcs nationaux ou encore comités de pilotage de zones Natura 2000... Notre expertise reconnue nous a valu d'intégrer cette année le Conseil économique, social et environnemental de la région Rhône-Alpes.

Nous sommes aussi membres de nombreux réseaux, tissant ainsi des collaborations sur le long terme : Commission internationale pour la protection des Alpes (Cipra), Pro Mont-Blanc et groupe de travail inter-associatif sur le transport. MW France collabore également avec : France nature environnement (FNE), la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM), la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), la commission Montagne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Conseil International pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), l'Institut de la montagne, la Grande traversée des Alpes (GTA), les comités régionaux du tourisme, le REEMA (Réseau d'Éducation à l'Environnement Montagnard Alpin), les syndicats des guides et des accompagnateurs, la Coordination nationale des activités de montagne (issue des Assises de l'alpinisme)...

Enfin, MW France poursuit ses démarches auprès des entreprises privées, les invitant à réduire leurs impacts et à participer à la protection de la montagne.

Espaces montagnards d'eaux vives



Il faut protéger les derniers espaces montagnards d'eaux vives et la « ressource eau » face aux aménagements des rivières et au gaspillage.

2011 a vu le réseau « Rivières sauvages » naître au grand jour via son colloque fondateur d'Annecy (mai 2011). Mountain Wilderness est associé à ce réseau depuis 2009 en tant que membre fondateur, aux côtés du WWF, de SOS Loire vivante, d'autres acteurs associatifs, de collectivités porteuses de démarches de gestion intégrée de l'eau et également de partenaires institutionnels comme l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA). Ce réseau vise notamment la création d'un label « Rivières sauvages » qui permettrait de contribuer à la préservation de nos dernières rivières en très bon état écologique.

Les premières labellisations sont prévues pour 2012 (quelques bassins pilotes sont déjà candidats) : colloque fondateur à Annecy (20 mai), séminaire de travail sur les critères de la « sauvagitude » (4-5 octobre) et proposition d'une ébauche de grille de lecture des projets candidats (indicateurs) au conseil scientifique du réseau.

Par ailleurs, nous poursuivons notre travail de veille concernant les projets d'aménagements menaçant les espaces naturels d'eau vive : alerte sur la politique de création de nouvelles micro-centrales hydroélectriques en Corse ou dans les Pyrénées, association au collectif d'opposition au projet Conflan-Valambon d'un nouveau barrage sur le Haut-Rhône, ...

Espaces protégés



Les espaces protégés sont fondamentaux pour la protection des montagnes. Il nous incombe de participer à leur gestion et de veiller à ce qu'ils ne soient pas dévalués.

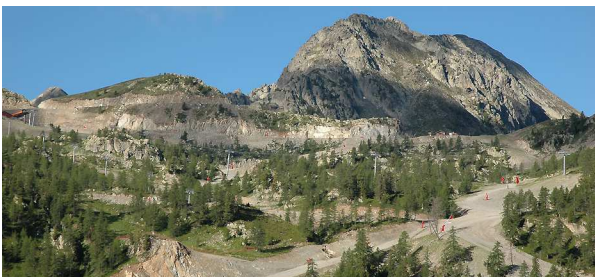
En 2011, nous avons poursuivi les démarches et actions engagées avec les Parcs nationaux et régionaux. Ainsi, nous avons contribué à l'enquête publique de création du Parc national des Calanques ; nous avons continué à suivre le dossier de classement du vallon du Clou (73) ; les collaborations pour le classement du col de de la Bâthie (73) se sont élargies ; et nous continuons à promouvoir la mise en œuvre de protections réglementaires décidées à l'occasion de programmes d'aménagement.

Concernant le massif du Mont-Blanc, les travaux concernant son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO se sont amplifiés à l'occasion de la célébration des 20 ans de Pro Mont-Blanc, dont MW est administrateur. Ce travail interassociatif nous a conduit devant les élus des vallées, les instances du Massif des Alpes (nous avons obtenu que ce sujet soit inscrit dans le schéma d'orientations stratégique du massif) et jusqu'au ministère en charge de l'Environnement.

Autre actualité forte de 2011 : le suivi de la SCAP (Stratégie de création d'aires protégées), issue de la loi « Grenelle ». Ainsi, certains des espaces pour lesquels nous réclamions un statut de protection fort y ont été inscrits.

Enfin, deux de nos revues ont traité des espaces protégés : le numéro 86, intitulé « Biodiversité à tous les étages », comprend des contributions traitant de plusieurs parcs, et le N° 87 : « Regards croisés sur les Vosges », fait le point sur les enjeux du PNR des Ballons des Vosges.

Aménagements



Le travail de MW France dans le domaine des aménagements a pour but de préserver les derniers espaces vierges de montagne.

2011 aura été une fois de plus riche en « unités touristiques nouvelles ». Des Alpes aux Pyrénées, on ne compte plus les extensions de domaines skiables ni, surtout, les constructions de nouveaux lits touristiques. Le suivi des procédures UTN (La Rosière, Collet d'Allevard, Piau-Engaly, Tignes...), auquel s'ajoute de plus en plus le suivi des schémas de cohérence territoriaux, dossier par dossier, nécessite un travail important de notre association, nous conduisant parfois sur le terrain juridique (recours gracieux contre l'UTN de Tignes, contentieux contre celle de Montgenèvre).

Le début d'année 2011 ayant été particulièrement sec, nous avons du alerter les pouvoirs publics sur la question des prélèvements d'eau nécessaire à l'enneigement artificiel. Une situation que l'on risque de connaître encore à l'avenir...

Mountain Wilderness a également accompagné, en collaboration avec Cipra France et la Frapna, la réforme bienvenue des études d'impact, des concertations initiales jusqu'à l'enquête publique.

Mais surtout, nous avons porté le questionnement sur les schémas qui guident cette pléthore d'aménagements. Ainsi, avons nous contribué à convaincre le Comité de Massif des Alpes de la nécessité d'un débat sur le modèle économique du tourisme alpin. Nous avons également contribué à fédérer les bonnes volontés souhaitant un développement plus équilibré des montagnes de France autour d'un « Appel pour nos montagnes » (www.appelpournosmontagnes.org).

Installations Obsolètes



L'association sensibilise les collectivités territoriales et les gestionnaires de l'espace à la problématique des aménagements abandonnés en montagne, notamment par le biais d'opérations exemplaires de nettoyage.

En mai 2011, nous avons organisé une opération de démontage et de nettoyage d'aménagements touristiques de ski abandonnés sur la montagne de Lure (04). Cet espace pourra désormais s'orienter vers des activités de nature réalisables avec ou sans neige.

En juillet, nous avons organisé une opération en Ubaye avec le Parc National du Mercantour afin de débarrasser plusieurs sites situés sur les communes de Larche et de Meyronnes d'installations d'origine militaire, abandonnées.

Plus de deux cent bénévoles ont relevé leurs manches lors de ces deux importants chantiers. Pour en savoir plus sur ces actions et notamment découvrir les photos et vidéos, rendez-vous sur notre site internet, rubrique « Installations obsolètes ».

Outre ces actions, nous avons continué la prospection, et avancé sur les démarches concernant plusieurs projets dans différents massifs en vue de démontages futurs.

Changer d'approche



Amorcer un changement de comportement des visiteurs des montagnes, améliorant la prise en compte de l'environnement en favorisant l'écomobilité et la consommation locale.

Nous avons poursuivi le travail de longue haleine pour mettre à disposition du public les informations relatives à l'écotourisme et à l'écomobilité en montagne par le biais du portail www.changerdapproche.org. Une brochure de promotion a été éditée. Nous avons également édité une plaquette présentant « 10 idées de sorties montagne sans voiture au départ de Grenoble ».

Nous avons collaboré avec les Parcs nationaux français et italien Mercantour et Alpi Marittime en proposant des améliorations relatives à l'écomobilité sur leur territoire. Dans ce cadre, deux événements ont été organisés : la fête de la nature en transports en commun et la soirée changer d'approche lors du festival Explorimages à Nice.

Trois films présentant des activités de montagne accessibles en transports en commun ont été réalisés : « Fétoules express » (Alpinisme), « Un ticket pour la Suisse » (Ski de randonnée), « Un ticket pour le Mercantour » (Randonnée pédestre).

Nous sommes intervenus dans le conflit qui oppose naturalistes et grimpeurs dans les gorges de Chassezac pour pousser à une concertation. Nous avons pris notre place en contribuant aux réflexions en apportant notre soutien au sein des Assises de l'alpinisme et des activités de montagne ainsi qu'à la création de la Coordination issue de ces Assises.

Enfin, nous avons poursuivi notre implication dans le suivi des divers documents de gestion de l'escalade (Convention du Parc National des Écrins, Charte Escalade à la Sainte Victoire).

Silence !



Les montagnes d'Europe sont déjà fortement marquées par l'activité humaine. Il est donc important d'en bannir les pratiques déraisonnables. Les loisirs motorisés en font partie.

Janvier 2011 n'aura pas vu 4x4 et quads envahir les espaces naturels du Champsaur et du Valgaudemard pour une nouvelle « Croisière Blanche » ; les quads étaient absents de Valloire en juillet. Ce sont grâce aux différentes actions juridiques entreprises depuis plusieurs années que nous avons pu faire interdire manifestations et débordements. Notre campagne « Silence ! », qui vise à faire respecter la loi, porte ses fruits. De même, le Trophée Cévenol, en Ardèche, a été annulé grâce à l'action conjointe de la FRAPNA et de MW.

Nous avons également continué à faire œuvre de pédagogie, principalement en ce qui concerne le statut des voies et leurs conditions d'ouverture ou non à la circulation, mais aussi sur la réglementation concernant manifestations ponctuelles ou circuits permanents. Au printemps, nous avons organisé un débat contradictoire dans les Vosges sur ces thèmes. Nous avons également pu faire prendre en compte la nécessaire limitation des nuisances des loisirs motorisés dans le futur schéma de Massif des Alpes.

La pression reste forte, et MW, en collaboration avec la CALME, a eu et aura encore fort à faire pour combattre les mesures visant à assouplir la loi régissant les loisirs motorisés.

Actions d'éducation et de sensibilisation



En 2011, nous avons édité quatre nouveaux numéros de notre revue trimestrielle, chacune d'entre elles comprenant un dossier thématique.

Les thèmes traités cette année sont :

- Revue 86 - Biodiversité à tous les étages - printemps 11
- Revue 87 - Regards croisés sur les Vosges - été 11
- Revue 88 - Des assises pour l'alpinisme - automne 11
- Revue 89 - La montagne face aux changements climatiques - hiver 11/12

Ce dernier numéro de la revue fait également, sur trois pages, une présentation des enjeux de « L'Appel pour nos montagnes » (voir rubrique « Aménagement »).

Notre site internet accessible à l'adresse www.mountainwilderness.fr a été très régulièrement alimenté par des articles sur nos actions mais aussi sur les événements et l'actualité de la montagne. Il connaît une fréquentation importante : 2 200 visiteurs par jour en moyenne en 2011.

Nous avons poursuivi la diffusion de notre newsletter mensuelle intitulée « *Sur le fil de la montagne* » auprès de 2 500 contacts permettant d'informer le public des enjeux de préservation de l'environnement en montagne.

Nous avons publié un dépliant de promotion du portail *changer d'approche*, ainsi qu'une brochure présentant « *10 idées de sorties montagne sans voiture au départ de Grenoble* ».

Plusieurs films ont été réalisés : « *Fétoules express* », « *Un ticket pour la Suisse* » présenté dans le cadre du festival international du film de montagne et d'aventure d'Autrans, « *Un ticket pour le Mercantour* » présenté dans le cadre du Festival Explorimages de Nice et un film de présentation du projet « *Appel pour nos montagnes* ».

Nous avons organisé des rencontres dans les Vosges avec les acteurs locaux afin de débattre des enjeux actuels dans ce massif. Nous avons aussi organisé un séminaire en Ariège afin de voir comment décliner certaines de nos actions dans les Pyrénées.

Tous les outils réalisés en 2011 sont disponibles sur notre site internet.

Moyens de mise en œuvre et publics cibles

Administrateurs, bénévoles, salariés,
groupes de travail, ...

Mountain Wilderness adapte ses
moyens de travail en fonction du
projet et du public ciblé.

Mountain Wilderness est attachée à un fonctionnement associatif basé sur un équilibre entre professionnalisme des salariés, engagement des bénévoles et dévouement des membres du conseil d'administration.

L'équipe salariée est composée de trois chargés de missions, une chargée de communication et une secrétaire.

De nombreux groupes de travail existent et sont ouverts aux adhérents et personnes qualifiées qui souhaitent s'investir. Au total ce sont plus de 300 bénévoles actifs qui donnent à l'association une capacité de travail très importante.

mountain wilderness

veille au maintien des équilibres
LA MONTAGNE ABRITE HOMMES ET MILIEUX NATURELS

remet en cause les pratiques déraisonnables
LA MONTAGNE N'EST PAS A VENDRE

propose des approches douces pour la montagne
LA MONTAGNE EST UN ESPACE FRAGILE

